

**MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE  
AUPRÈS DE L'ONU À GENÈVE, À VIENNE  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
AYANT LEUR SIÈGE EN SUISSE**

-----



**Intervention de S.E Madame Marianne Odette BIBALOU BONDA**

A l'occasion du débat sur la dimension genre dans le contexte des catastrophes naturelles et du réchauffement climatique.

**Monsieur le Président,**

Le Gabon se félicite de l'initiative de ce débat sur la dimension genre dans le contexte des catastrophes naturelles et le changement climatique, remercie le Bureau du Haut Commissaire et les Etat qui ont parrainé cet évènement.

La nécessité d'intégrer une perspective genre dans le cadre des catastrophes naturelles et du changement climatique est impérative à bien des égards

**Monsieur le Président,**

Le changement climatique et les catastrophes naturelles affectent notre environnement naturel et produit également des effets spécifiques en matière de violence de genre.

En effet, il est avéré qu'au lendemain des catastrophes naturelles, les femmes qui, de par certaines normes culturelles et sociales sont d'ordinaire astreintes à des travaux domestiques et autres activités spécifiques, sont confrontées à une augmentation du taux de violence fondée sur le genre.

Elles font face à une augmentation de leur charge de travail, l'inégalité d'accès à l'assistance humanitaire ainsi que la perte de perspectives économiques. Elles sont d'autant plus vulnérables qu'elles doivent parfois continuer à mener leurs activités sociales en état de grossesse ou de maternité.

**Monsieur le Président,**

La discrimination des femmes dans la planification et la gestion environnementale est difficilement justifiable, eu égard au rôle prépondérant qu'elles jouent dans la gestion des ressources naturelles en général ainsi que l'accompagnement sur le plan humanitaire des victimes des catastrophes naturelles en particulier.

A cet égard, nous nous félicitons de l'action de ONU Femmes sur le terrain qui, en collaboration avec les autorités des pays, les ONG et les professionnels du changement climatique, apportent leur soutien aux femmes pour le renforcement des capacités ainsi que la prise en compte de leurs besoins spécifiques dans le cadre de l'adaptation et la résilience face au changement climatique.

Au Gabon mon pays, où le Président de la République **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, vient de déclarer 2015-2025, "Décennie de la Femme Gabonaise" et en Afrique Centrale en général, les changements climatiques sont un sujet de préoccupation majeur pour les femmes rurales.

A cet égard, nous nous félicitons de l'appui de la coopération norvégienne dont bénéficie la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), dans la mise en oeuvre du programme "Femmes rurales et changements climatiques" en Afrique Centrale (PROPAC/FR3C).

Ce programme constitue un soutien crucial pour ces femmes et participe au renforcement de leurs capacités, dans la mise en oeuvre des politiques et stratégies de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques.

**Monsieur le Président,**

Pour terminer je voudrais rappeler que la Déclaration de Beijing en 1995; l'adoption des Objectifs du Millénaire en 2000; La Conférence de Rio +20 ; l'adoption des Objectifs du Développement Durable en Septembre 2015 et la

COP21 qui s'est tenue en décembre 2015 à Paris, ont été autant d'occasions pour souligner l'importance de l'autonomisation de la femme notamment par l'éducation, l'entrepreneuriat et l'accès aux énergies durables .

Le Gabon ne doute point que le message d'espoir lancé par le Maroc durant la COP21 sur le thème " Les femmes: actives et engagées dans la lutte contre le changement climatique", sera porteur de résultats probants lors de la COP22 au Maroc.

**Je vous remercie.**